



Fédération  
Française  
du Sport  
Adapté



# CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA CYCLISME VTT ADAPTÉ

DU 23 AU 25 JUIN 2023  
LONS-LE-SAUNIER

Soutenu par





# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à LONS LE SAUNIER

Venir à LONS LE SAUNIER, Plateau de Montciel

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Fiche association

2 Fiches d'engagement (VTT et CLM)

Demandes de dérogation

Autorisation médicale

Fiche récapitulative

Plan d'accès

Liste des hébergements

## Mots d'accueil



Le club VTT Conliège est heureux de vous accueillir à Lons le Saunier pour l'édition 2023 du championnat de France de para cyclisme adapté.

La région Franche Comté, le département du Jura, et la ville de Lons le Saunier soutiennent depuis de nombreuses années le développement de la pratique du VTT sous toutes ses formes.

Le club VTT Conliège organise depuis plus de 20 ans des compétitions nationales et internationales en directions de l'élite du VTT.

Mais c'est la première fois que nous proposons une compétition nationale pour les pratiquants en situation de handicap mental et/ou psychique. C'est la concrétisation de plus de 10 ans d'actions en lien avec les structures médico-sociales du territoire.

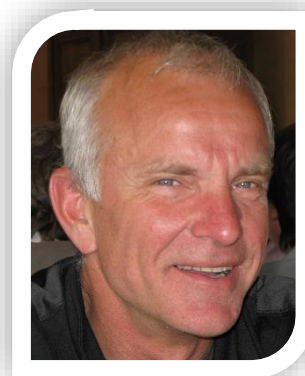
Les épreuves de VTT se dérouleront pendant la journée du samedi 24 juin, sur le plateau de Montciel, un site naturel à proximité du centre de Lons le Saunier.

Nous avons été sollicités pour organiser la première édition du championnat de France de Contre la montre route adapté. Cette compétition se tiendra sur la commune de Briod, sur un circuit de 3,5km. Elle sera ouverte aux coureurs du pôle France de cyclisme adapté, mais également à tous les compétiteurs qui souhaitent s'y engager.

Vous noterez que deux fiches d'inscription distinctes vous sont proposées dans ce dossier, une pour le championnat de VTT et l'autre pour le Championnat de CLM.

Un grand merci à tous nos partenaires ainsi qu'aux collectivités locales pour leur implication matérielle et financière.

Remercions également l'ensemble des bénévoles qui assureront la réussite de cette belle manifestation.



Michel CLOLUS

Président du COL

## Mots d'accueil



Comme à chaque fois, nous sommes heureux et fiers de soutenir le sport dans notre département et de faire de ce dernier, le terrain des dépassements sportifs en tout genre. L'accès au sport est un engagement du Conseil départemental.

Les championnats de France para VTT adaptés marquent les sportifs et laissent de fantastiques souvenirs que chacun se remémore avec émotions.

Ces championnats de France reflètent la vivacité du tissu sportif et associatif du Jura.

Je tiens à remercier les partenaires et tout particulièrement le club VTT Conliège Jura Bassin de Lons-le-Saunier qui organise cette compétition d'une main de maître. Je salue également les nombreux bénévoles qui œuvrent sans discontinuer depuis des années à la bonne conduite des épreuves.

Ainsi, le 23 et 25 juin, j'invite l'ensemble des amateurs et des curieux à venir admirer cette compétition des plus singulières.



Clément Pernot

Président du Conseil départemental du JURA

## Mots d'accueil



*Lons-le-Saunier passionnée de V.T.T. !*

La ville de Lons-le-Saunier est heureuse et fière d'accueillir cette année les championnats de France de para VTT adapté.

Grâce au dynamisme des bénévoles du VTT Conliège, les habitants de notre bassin de vie pourront voir s'affronter les meilleurs VTTistes français en mai puis cette nouvelle compétition un mois plus tard.

La ville de Lons-le-Saunier souhaite remercier vivement les organisateurs, le VTT Conliège, d'offrir un tel spectacle d'envergure nationale sur notre territoire. Le site de Montciel dispose d'un cadre unique pour cette compétition et qui sera déterminant pour son dénouement !

La pratique du sport permet le partage et la transmission de valeurs qui nous sont si chères : la solidarité, la convivialité, le respect mais aussi la compétition et l'envie de se surpasser. C'est pour toutes ces raisons que la municipalité est et restera le partenaire privilégié des clubs sportifs lédoniens pour leur développement en les accompagnant au quotidien.

Vive le VTT !



**Jean-Yves RAVIER**  
Maire de Lons le Saunier



## Bienvenue à Lons-le-Saunier

Lons-le-Saunier est une ville d'eau qui abrite des Thermes. C'est aussi une cité patrimoine: avec ses arcades, la maison de La Vache qui rit, c'est la ville natale de Rouget de Lisle, auteur de La Marseillaise... C'est aussi la Capitale du Jura; à proximité, découvrez le vignoble ou encore Baume-les-Messieurs, village classé parmi les plus beaux villages de France.



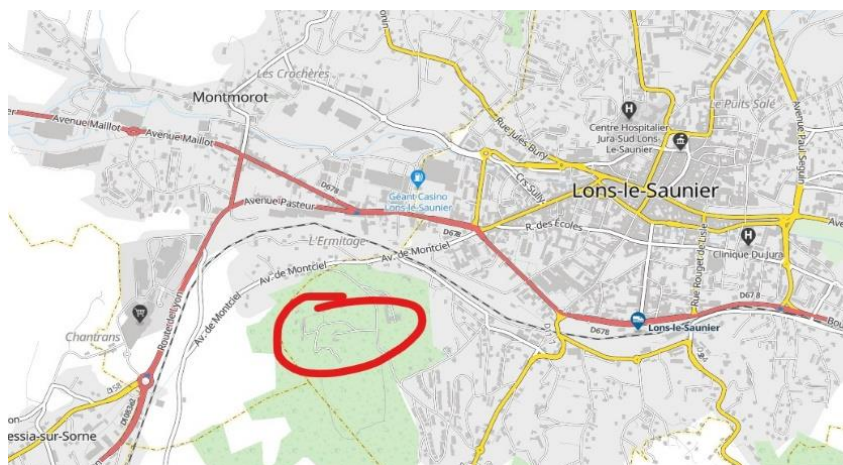
# Venir à Lons-le-Saunier



Plateau de Montciel  
Chemin de Montciel  
39000 Lons-le-Saunier

## En voiture

- Via A39, prendre la sortie 8 direction Courlaoux, puis Lons-le-Saunier
- En train, Gare SNCF Lons le Saunier
- Aéroport de Dole (60km de Lons le Saunier)



# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Michel CLOLUS**

*Secrétaire du VTT CONLIEGE*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Nathalie JOBEZ
<b>Secrétaire général</b>	Michel CLOLUS
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Elie VANDELLE
<b>Commission Sportive</b>	Dorian SIMONET, Ivan BRUNET
<b>Commission Médicale</b>	Sébastien RUET
<b>Commission Restauration</b>	Jean-François BIARD
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Jean-François BIARD
<b>Commission Communication</b>	Nathalie JOBEZ
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Jean-François BIARD
<b>Commission Développement Durable</b>	Thomas DEVAUX

<b>Cadre technique national cyclisme</b>	Philippe COM <a href="mailto:philippe.com@sportadapte.fr">philippe.com@sportadapte.fr</a>
<b>Délégué technique fédéral du championnat [cf. courrier d'attribution du championnat]</b>	Philippe COM <a href="mailto:philippe.com@sportadapte.fr">philippe.com@sportadapte.fr</a>
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale cyclisme</b>	Christophe DESMAREST <a href="mailto:desmarest.christophe@epissos.fr">desmarest.christophe@epissos.fr</a>



**COL France para cyclisme adapté 2023**

**Club VTT Conliège**

**Michel CLOLUS**

70 rue des clos

39570 BRIOD

**06 51 39 90 52**

**Clubvtt.conliege@gmail.com**



# Programme prévisionnel

## Vendredi 23 juin 2023

14h00 - 18h00	Accueil des délégations ; Plateau de Montciel, Lons le Saunier
18h00 - 19h00	Réunion des entraineurs ; Plateau de Montciel, Lons le Saunier
19h30 - 21h30	Repas ; Plateau de Montciel, Lons le Saunier

## Samedi 24 juin 2023

08h30	Ouverture officielle du Championnat
8h30 -12h00	Epreuves VTT
12h00-12h30	Podium de la matinée, Présentation des délégations
11h30 - 14h00	Repas
14h00 - 18h00	Suite des épreuves VTT
18h00- 18h30	Podiums de l'après-midi
20h30	Repas de gala

## Dimanche 25 juin 2023

10h00 – 12h00	Epreuves Chrono CLM route, à BRIOD
12h00 - 12h30	Podium et cérémonie de clôture, à BRIOD
13h00	Vin d'honneur, fin des épreuves, à BRIOD

# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **12 mai 2023.**

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 23 Juin de 14h, à 18h**  
**Plateau de Montciel, Lons le Saunier**  
**Chemin de Montciel, 39000, Lons le Saunier**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique du VTT en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **11h45 à 13h le samedi midi, à 20h le vendredi soir, et 20h30 le samedi soir.**

Ils auront lieu à :

**Plateau de Montciel, Lons le Saunier**

La soirée de gala du samedi soir aura lieu :

**A 20h30**  
**JURAPARC salle Revermont**  
**Lons le Saunier**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués :

**De 18h00 à 19h00 le samedi à Montciel**

et

**De 11h30 à 12h20 le dimanche**

**Aire de jeux de BRIOD**

**39570 BRIOD**

## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

# Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement **VTT et Cyclisme sur route** FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres. **Une mise à jour a été réalisée cette année. Il est ainsi important d'en prendre connaissance avant l'inscription.**

**Nouveauté 2023 : La N1 sera le seul niveau sur ce championnat de France para cyclisme VTT adapté.**

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN **cyclisme**

## Modalités d'inscription

Le championnat de France **para VTT adapté, et para cyclisme sur route adapté** relève du règlement cyclisme VTT FFSA.

**Peuvent participer au championnat de France para VTT adapté et para cyclisme sur route adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2022-2023 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement. Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

**Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif (*la participation au championnat régional de para vtt adapté servira de support pour l'inscription au championnat de France de CLM route*).**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**

**Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.**

**Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir en fin de dossier).**

Le référent championnat de France de la CSN **para cyclisme adapté** FFSA en charge de la partie informatique – Gilles POMORSKI – [csnparacycladapt@gmail.com](mailto:csnparacycladapt@gmail.com) doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 12 mai 2023**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **12 mai 2023**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

## Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **para cyclisme adapté** – Christophe DESMAREST – et le Cadre technique national de la discipline – Philippe COM – est programmée le :

**Vendredi 23 juin à 18h00**  
**Plateau de Montciel**  
**39000 Lons le saunier**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [desmarest.christophe@epissos.fr](mailto:desmarest.christophe@epissos.fr).



## Échauffement et compétition

Reconnaissance des circuits VTT le vendredi après-midi.

Reconnaissance du circuit CLM route le samedi (route non sécurisée le samedi).

Echauffements libres.

## Équipements sportifs

CF. règlements sportifs para VTT adapté, et para cyclisme adapté.

## Catégories d'âge

Catégories	Jeunes (-16 ans)	Espoirs (-21 ans)	Seniors (-40 ans)	Master (40 ans et +)
2022-2023	2007 et après	2006-2002	2001-1983	1982 et avant

L'âge s'entend au 1<sup>er</sup> janvier 2023



# FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL avant le **12 mai 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

Michel CLOLUS 70 rue des clos 39570 BRIOD

06 51 39 90 52 clubvtt.conliege@gmail.com

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation ( <u>obligatoire pour accès aux zones techniques</u> ) :	
Tél. :	Mail :

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	40€		...€
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	20€		...€
<b>Repas du vendredi soir</b>	15€		...€
<b>Repas du samedi midi</b>	15€		...€
<b>Repas de gala du samedi soir</b>	20€		...€
<b>Panier repas du dimanche midi</b>	10€		...€
<b>Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.</b>			<b>TOTAL</b> ...€

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du club VTT Conliège

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : ..... euros

N° de chèque : ..... de la banque : .....

Date

Signature



# FICHE ENGAGEMENT

## Championnat France para VTT adapté

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer  
au COL avant le **12 mai 2023**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

N° Affiliation :		Nom de l'association ou établissement :				
Nom et numéro de licence du responsable délégation ( <u>obligatoire pour être sur les terrains</u> ) :						Tél. :
	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Catégorie	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page ....

**Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.**

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du **cyclisme**

Signature du président :

Visa du comité départemental

Signature du président :

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :



# Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline.

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France para **VTT cyclisme adapté** pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative  
(Merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif de la CSN**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**



# Autorisation médicale

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

**Agissant en mon nom**, autorise :

Le médecin du championnat de France **para VTT cyclisme adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> .....

**Représentant légal de M./M<sup>me</sup>** ....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France **para VTT cyclisme adapté** à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le .....

**Signature**

## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Michel CLOLUS – COL France para cyclisme adapté 2023**

70 rue des clos

39570 BRIOD

06 51 39 90 52 – clubvtt.conliege@gmail.com

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

**Pour le 12 mai 2023 :**

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**
- La fiche d'autorisation médicale

**À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

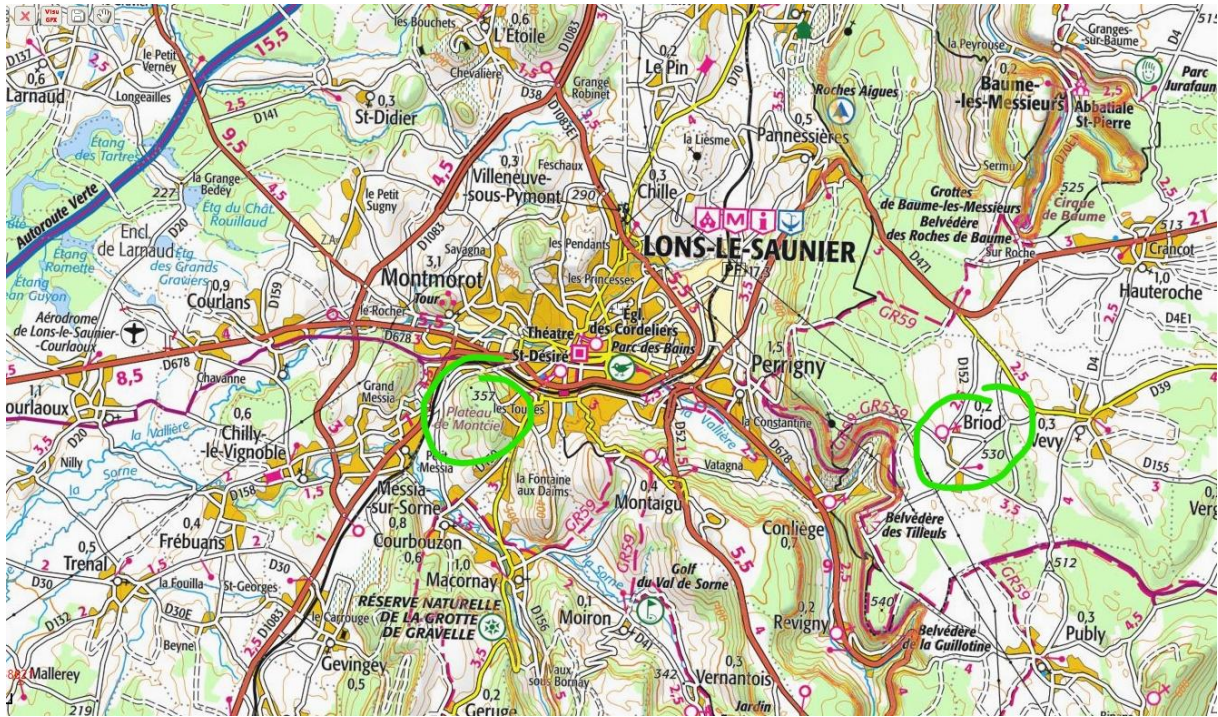
**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**

# Plans d'accès

Site du plateau de Montciel (VTT), et site de BRIOD (CLM route)



## Liste des hébergements

Nom	Coordonnées	Tarifs	Kilomètres de la compétition
<b>Logis Hôtel</b>	1055, Boulevard De L'Europe, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 62,00€	2km
<b>Hôtel Terminus</b>	37, Av. Aristide Briand, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 50,00€	1km
<b>Ibis Budget</b>	40 Rue Bercaille, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 52,00€	2km
<b>Résidence Des Thermes</b>	6. Rue De Pavigny, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 65,00€	1,5km
<b>Hôtel du Béryl</b>	805 Boulevard de l'Europe, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 52,00€	2km
<b>Logis Hôtel du Parc-Le Rouget de Lisle</b>	9, avenue Jean MOULIN, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 93,00€	1,5km
<b>Appartements Montciel</b>	23 Avenue de Montciel, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 60,00€	0,5km
<b>Nouvel Hôtel</b>	50. Rue Lecourbe, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 70,00€	1,5km
<b>Hôtel Gambetta</b>	4 Boulevard Gambetta, 39000 Lons-le-Saunier	A partir de 74,00€	1,5km
<b>Gîte « en Biolay » (10 places)</b>	Route de St Etienne de Coldre, 39570 Briod	Déjà réservé.	7km



## Partenaires institutionnels

Soutenu par



---

## Partenaire principal FFSA



---

## Partenaires locaux

